

La maîtrise des risques clients par secteur professionnel

120 avenue Ledru-Rollin
75011 PARIS
Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web: <https://www.codinf.fr>

Directeur de publication :
John MADZELA
Rédacteur :
Alain WOLGENSINGER

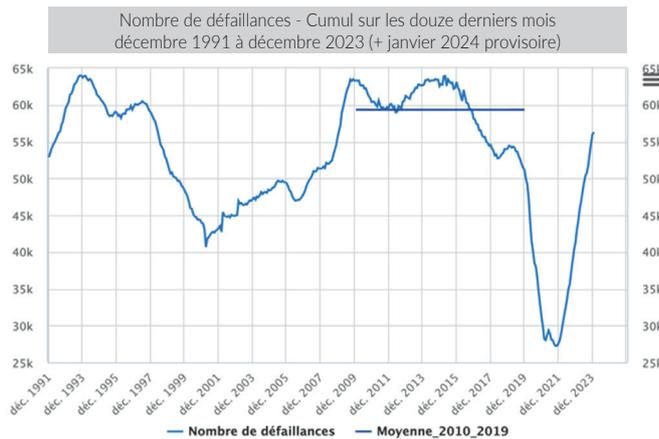
LA LETTRE CODINF

LES PROCÉDURES COLLECTIVES EN FRANCE EN 2023 : LE GRAND BOND

Enfin les chiffres définitifs sont disponibles pour l'année écoulée ! La Banque de France a décompté 55 996 défaillances d'entreprises sur l'année 2023, soit une hausse de 35% par rapport à 2022.

La progression est spectaculaire comme on pouvait s'y attendre en écoutant l'actualité parler de grandes marques de sport et de mode en difficulté comme Go Sport, Jennyfer, Naf Naf, DPAM Du Pareil Au Même ou encore Minelli. Pour autant, plusieurs économistes en ont parlé comme d'un rattrapage technique : arrêt des aides Covid, fin du moratoire de l'Urssaf sur les charges sociales et patronales, hausse des taux d'intérêt ont logiquement conduit à cette vague de procédures en France qui sont essentiellement des redressements judiciaires plutôt que des liquidations.

Et de rappeler que la moyenne 2010-2019 (le trait noir sur le tableau) se situait bien au-dessus, à plus de 59 000 par an.



QUIZ / LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est-ce que la Banque de France recense comme défaillances ? (Plusieurs réponses possibles)

- (a) Les liquidations judiciaires
- (b) Les redressements judiciaires
- (c) Les procédures de sauvegarde
- (d) Les procédures de conciliation

Réponse: (a) et (b). En 2023, 26% des défaillances étaient des RJ. Pour autant, la plupart des RJ se terminent en liquidation. La prudence reste donc de mise.



WEBINAIRES LES ESSENTIELS DU CRÉDIT-CLIENTS : DE LA PROTECTION CONTRE LES RISQUES À L'ENCAISSEMENT

Les impayés et retards de paiement clients affectent la croissance de 40% des entreprises et menacent leur pérennité, pour 33% d'entre elles. De plus, la Banque de France souligne qu'il manque 15 milliards d'euros dans la trésorerie des TPME, soit 4 jours de leur CA.

Nous proposons un cycle de 4 visio-conférences d'une demi-journée sur l'année 2024 pour présenter les techniques de gestion efficace des comptes-clients et les bonnes pratiques préventives et curatives de vos encours.



Formulaire d'inscription

PUBLIC CONCERNÉ

Toute taille d'entreprise, quel que soit son secteur d'activité et sa branche : industrie, distribution, prestation de service ou le BTP
Commerciaux, financiers, techniciens ou administratifs, toute personne en relation avec les clients

MODALITÉS

Formations animées par Alain Wolgensinger, Conseiller Formateur Credit Management chez CODINF
Supports présentés remis aux stagiaires
Service après-vente inclus durant douze mois

PRIX

Adhérents : 60 € HT par webinaire (200 € HT pour l'ensemble des 4 webinaires)
Non-adhérents : 90 € HT par webinaire (300 € HT pour l'ensemble des 4 webinaires)

FORMATION	Trame	Problématiques traitées	Dates
1/ Gestion préventive : identifier et traiter mes risques clients	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont mes profils payeurs ? Retards de paiement Classes de risque et provisions pour créances douteuses Quelle organisation et communication en interne pour y faire face ? 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les retards de paiement Négocier les délais de paiement Réduire les pertes sur créances clients 	Mardi 30 avril 2024 9h-12h30
2/ Me protéger juridiquement	<ul style="list-style-type: none"> Mes CGV et contrats sont-ils assez clairs ? Prévenir les litiges : commandes, bons de livraison et réception des travaux, etc. Mes factures : leurs mentions et leur dématérialisation 	<ul style="list-style-type: none"> Encadrer la résolution des litiges éventuels Profiter de la dématérialisation (pour améliorer les processus : via rigueur et rapidité) 	Mercredi 22 mai 2024 9h-12h30
3/ Crédit client : Soutenir les ventes, réduire les risques	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir un compte client : quelles conditions de paiement ? quel plafond d'encours ? Grands comptes : respect des procédures Quels indicateurs-clés ? Balances âgées et calcul des DSO Solutions de délégation de risque (assurance-crédit...) 	<ul style="list-style-type: none"> Segmenter la clientèle en vue d'un pilotage ciblé : prudence avec PME, rigueur avec grands comptes et secteur public 	Mercredi 19 juin 2024 9h-12h30
4/ Relancer et recouvrer efficacement	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la Typologie de client (TPME, grands comptes, marchés publics, étranger) Quels risques de défaillance et tranche d'encours ? Injonction de payer : Les erreurs à ne pas faire Sous-traiter le contentieux : quand ? pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> Encaisser le plus possible et au plus tôt 	Mercredi 03 juillet 2024 9h-12h30

COIN CONSEIL : LE PAPILLON ET LE CONTRAT

L'effet papillon, ce sont les conséquences inattendues mais bien réelles des événements géopolitiques parfois éloignés.

Un des derniers en date : l'actualité du Proche-Orient a créé des retards de livraison.

En effet, décidant d'éviter les attaques en Mer Rouge via un détour par le Cap de Bonne Espérance (Afrique du Sud), les compagnies maritimes ont rajouté une dizaine de jours !

Les retards de livraison qui en résultent peuvent entraîner des litiges, voire des pénalités si le client les réclame.

Cette situation imprévue et incontrôlable ressemble à un cas de Force Majeure qui annule les pénalités. Mais comme souvent, ce qui n'est pas défini dans le contrat peut faire l'objet de contestation entre vendeur et acheteur.

Notre conseil : établir une liste (comprenant mais non limitée à) des situations entrant dans la clause « Force Majeure » du contrat afin de dissiper tout malentendu.

Si vous souhaitez un conseil personnalisé :
alain.wolgensinger@codinf.fr
01 55 65 04 00

PROJET DE RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT INTER-ENTREPRISES / CALCUL D'IMPACT

Sciences Po Strasbourg associé au Cabinet Altares et sa base de données (bilans sur 1 million d'entreprises) ont réalisé une étude d'impact très intéressante sur la liquidité des entreprises si la norme impose 30 jours maximum aux délais de paiement interentreprises

La plupart des PME seraient impactées (85% !), leurs délais fournisseurs ou/et clients dépassant souvent cette limite de 30 jours, mais au final, les PME seraient les principales bénéficiaires.

En revanche, les secteurs seraient inégalement impactés en termes de besoins de financement : les plus touchés seraient la restauration (traditionnelle ou rapide), l'hôtellerie, le commerce de détail, l'entretien et la réparation des véhicules....

Autant d'activités qui traversent des difficultés en cette période d'inflation et d'incertitudes liées.

Le mieux serait-il l'ennemi du bien ?

PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

■ Comités Label RFAR = 9 et 23 janvier + 6 et 27 février

RETARDS DE PAIEMENT FOURNISSEURS SANCTIONNÉS PAR LA DGCCRF (SUITE)

Montant sanction (en €)	Raison sociale	Siret	Date
1 100 000 €	SAS VESTAS France	44084901600066	20/02/2024
1 010 000 €	BPCE LEASE REUNION	31083661400027	20/02/2024
480 000 €	OREXAD	32095539602633	19/01/2024
340 000 €	NGE FONDATION	34809998700029	12/01/2024
255 000 €	REVIVAL	61662009200083	12/01/2024
215 000 €	TF1	32630015900067	27/02/2024
210 000 €	GIE TF1- ACQUISITIONS DE DROITS	49914923500016	27/02/2024
165 000 €	SAS AXECOM	53524676300028	12/02/2024
160 000 €	NTM EUROPE	32582107200015	12/01/2024
150 000 €	TECALEMIT AEROSPACE	43364815100044	12/01/2024
135 000 €	KENZO	40218019400241	31/01/2024
125 000 €	STAUBLI FAVERGES	32572072000011	12/01/2024
120 000 €	DOUBLET	33054232500015	12/01/2024
90 000 €	GERFLOR	72658015200018	12/01/2024
90 000 €	BRENNTAG	70980178100127	12/01/2024
85 000 €	SA STOCKMEIER	30125287000144	12/01/2024
70 000 €	PANALOG	30580148200079	12/02/2024
52 000 €	SAS VANDEMOORTELE BPF	32464609000088	27/02/2024
50 000 €	SORIN SAS CRM	30978648100171	27/02/2024
44 000 €	BOONE COMENOR METALINPEX	31691739200011	27/02/2024
42 000 €	GAMM VERT SUD ET EST	40170162800018	12/01/2024
36 000 €	PROTECTIM SECURITY SERVICES	83395130400033	12/02/2024
36 000 €	LUXOTTICA	33470533200024	31/01/2024
36 000 €	FIVES STEIN	38382993400033	12/01/2024
35 000 €	NEXTPHARMA PLOERMEL	40201117500021	12/01/2024
33 000 €	SAS FERROTRACT	53411697500028	31/01/2024
33 000 €	SA ETABLISSEMENTS LORILLARD	80542020500082	31/01/2024
31 000 €	SA PIERRETTE T.B.A	30304226800210	12/02/2024
31 000 €	WALON FRANCE	61592018800419	31/01/2024
30 000 €	MILEADE	84304904000010	12/01/2024
30 000 €	ARTEMIS SECURITY	52907519400074	12/01/2024
28 000 €	LOW AND CO	50073189800416	27/02/2024
28 000 €	ESARIS INDUSTRIES-SITE FELS	82244734800019	12/01/2024
26 000 €	SARL POMPEANI FRANCOIS CARRIERE	32944768600016	12/01/2024
25 000 €	GUILBERT PROPLETE	74585130300032	12/02/2024
23 000 €	SAS SCHNEIDER TOSHIBA INVERTER EUROPE	39924041500030	31/01/2024
16 000 €	SAS GETINGE LIFE SCIENCE FRANCE	33370766900078	31/01/2024
15 000 €	VIATRIS SANTE	39929538500070	12/01/2024
15 000 €	ARTEMIS GROUP	79981655800024	12/01/2024
12 000 €	GARAGE DU PARC DE SCEAUX	55214926200032	31/01/2024
10 000 €	MESSAGERIES ANNEMASSIENNES	79618101400039	12/01/2024
7 000 €	SAS AMI INGREDIENTS	42206072300034	31/01/2024
6 000 €	OXY CENTRE	31821061400026	12/01/2024
6 000 €	KIMMEL TRANSPORTS	34782395700043	12/01/2024
5 000 €	PQ FRANCE	44210429500013	12/01/2024
3 000 €	SARL DISTRIFIL	40197268200041	31/01/2024